



Conduits par Sylvain, un habitant de la vallée, vers une gare hors du département des Alpes-Maritimes, des migrants érythréens font une pause au milieu des montagnes.

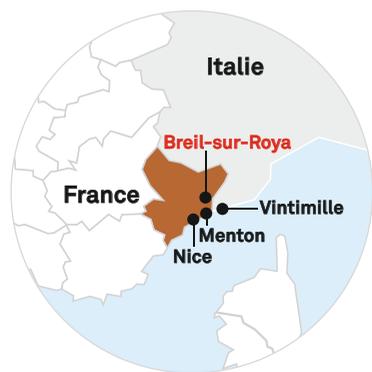
# Dans la vallée de la Roya, on aide les migrants

A cinquante kilomètres de Nice, au cœur des Alpes-Maritimes, des habitants accueillent et assistent des réfugiés venus à pied de Vintimille, en Italie. **Au risque d'être punis par la loi.**

par **Sophie Boutboul** photos **Steven Wassenaar** envoyés spéciaux dans la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes)



Depuis début novembre, Alain (en rouge) et sa femme Camille, producteurs de crème de châtaigne, hébergent Tedros, Hermon et Michiele (de g. à dr.), qui ont fui l'Erythrée. C'est une voisine qui les a retrouvés égarés dans la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes).



organisés depuis deux ans pour aider les migrants qui passent en France en remontant le long du fleuve Roya depuis Vintimille (Italie). Alors qu'ils encourent jusqu'à cinq ans de prison pour « aide au séjour irrégulier » (lire l'encadré p. 47), ils accueillent et accompagnent les réfugiés, dont l'afflux s'est accentué avec le rétablissement des contrôles à la frontière avec l'Italie, en juin 2015. « Nous ne pouvons pas les laisser sur les routes, en perdition, affamés, en tongs, les pieds blessés. On les reçoit chez nous, et comme beaucoup veulent continuer leur chemin vers Paris ou Amsterdam, on cherche des solutions pour éviter qu'ils se fassent arrêter », raconte Sylvain.

### « Au moins, ici, on résiste, on fait notre devoir »

Selon la préfecture, depuis janvier 2016, sur les 31 757 migrants contrôlés dans les Alpes-Maritimes, 29 968 d'entre eux ont été renvoyés en Italie. Malgré cela, certains réfugiés prennent tous les risques pour passer en France. « On en est au troisième migrant fauché sur l'autoroute A8. Avec le froid, on a peur qu'il y ait d'autres morts », se désole Françoise, 66 ans, avocate

pénaliste à Paris, membre de l'association Roya citoyenne. A Breil-sur-Roya, dans la maison de brique grise où elle vit la moitié du temps, des centaines de migrants ont transité, recevant des soins de médecins bénévoles, si besoin. A la chaleur du feu de cheminée, celle que ses pensionnaires surnomment Mama Françoise élabore son itinéraire pour Paris. Le lendemain, elle part avec Fillimon, Angossom et Samuel, trois jeunes Erythréens ayant fui la dictature de leur pays. « Je commence à avoir des problèmes pour rester avocate, car je prône la désobéissance civile. J'ai la rage contre les autorités. Au moins, ici, on résiste, on fait notre devoir », martèle Françoise. Depuis quatorze mois, cette dernière loge chez elle un jeune homme de 27 ans, Mamadou, qui a fui le régime autoritaire du Soudan, qui l'avait déjà envoyé deux fois en prison. « J'ai trouvé une maman française. Françoise me protège », confie-t-il, lui qui veut désormais reprendre ses études à Nice. « Ce n'est pas notre rôle, mais celui de l'Etat », s'insurge Sylvain, qui réclame la création d'un centre d'hébergement. Quant à Jean-Pierre, il déplore le fait « d'avoir à se cacher simplement parce que l'on est humain. C'est terrible ». Ce policier retraité de 70 ans se méfie →

**F**ace au mont Bégé enneigé, sur une piste cabossée, Sylvain, 67 ans, conduit un minibus, le regard furtif. A 2 000 mètres d'altitude, au cœur des Alpes-Maritimes, il scrute l'horizon, se hisse sur son siège pour repérer un éventuel barrage de police. Il aperçoit la voiture d'une entreprise de travaux et alerte en anglais ses sept passagers érythréens : « *Get down, hide* » (baissez-vous, cachez-vous !). Dès l'aube, en ce jour glacial de novembre, ce professeur de sport retraité a pris la route pour emmener les clandestins à une gare hors de ce département très contrôlé. Dans la vallée de la Roya, entre Nice et l'Italie, des citoyens comme Sylvain se sont



Professeur de sport à la retraite, Sylvain accueille des clandestins qui viennent d'arriver, avant de les accompagner chez un autre membre du réseau.



Durant le trajet, les passagers de la camionnette de Sylvain vont devoir rester sur leurs gardes, en raison d'éventuels contrôles de police sur la route.



Cédric, agriculteur, aide un réfugié mineur non accompagné à remplir sa demande d'hébergement pour les services du département.



Avocate, Mama Françoise, comme la surnomment ceux à qui elle a ouvert sa porte, part à Paris, avec Fillimon, Angossom et Samuel, originaires d'Erythré.



Venus du Soudan, Husna et le petit Alfidil, 10 ans, ont retrouvé la chaleur d'un foyer dans la maison de Françoise, à Breil-sur-Roya.

## “Parfois, j’ai l’impression d’être un gangster”

Alain, 55 ans, producteur de crème de châtaigne

→ des contrôles, mais aussi des voisins qui notifient aux gendarmes la présence de migrants égarés. Le 2 décembre, le président du conseil départemental des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti (LR), a lui aussi signalé à la justice l’organisation par « une poignée d’activistes » du « passage clandestin d’étrangers ».

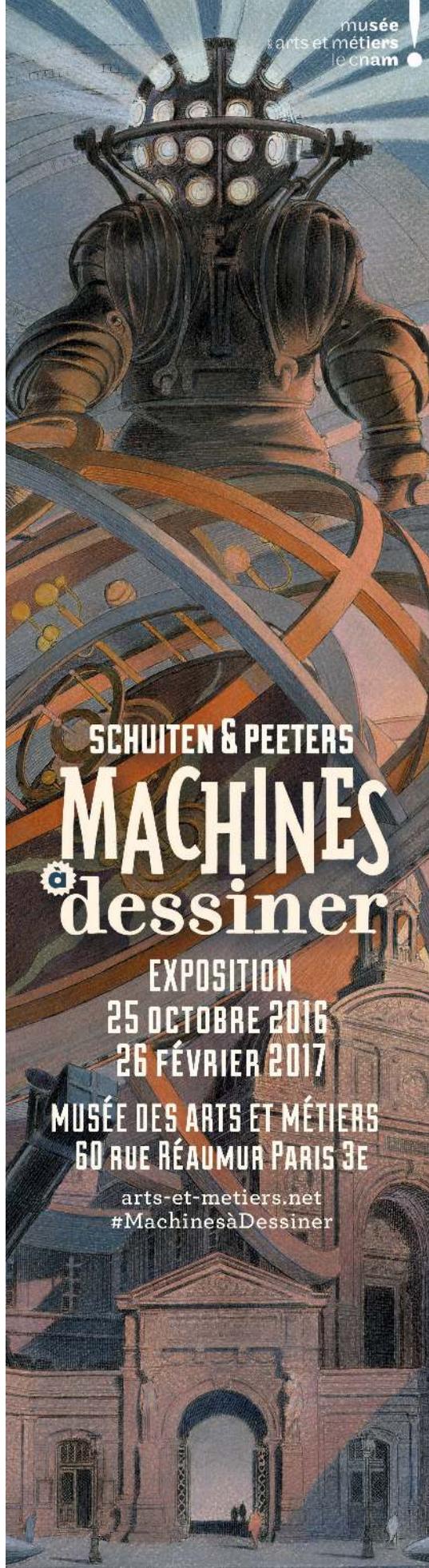
### Un militant devant la justice

Chaque mardi soir, Pierre brave l’interdiction de la municipalité italienne et distribue, avec sa femme Gisèle, des repas aux migrants sans-abri à Vintimille. La crainte de l’arrestation est permanente, surtout depuis celle de Cédric, militant de la Roya citoyenne. Cet agriculteur de Breil-sur-Roya a accueilli de nombreux migrants. Il a déclaré, face caméra, avoir franchi la frontière avec certains. Son procès pour « aide à l’entrée sur le territoire national et au séjour de personnes en situation irrégulière » aura lieu le 4 janvier. « J’ai reçu des migrants qui se sont fait renvoyer en Italie plus de dix fois. Même les mineurs sont reconduits, alors qu’ils devraient être protégés par l’aide sociale à l’enfance », signale-t-il, inquiet pour trois Erythréennes de 16 ans qu’il abrite. Le 1<sup>er</sup> décembre, 257 membres de Roya citoyenne ont déposé plainte contre X, visant les autorités françaises, pour « délaissement de mineurs isolés étrangers ». François-Xavier Lauch, le sous-préfet du département, précise : « Comme les majeurs, les mineurs non accompagnés sont remis aux autorités italiennes quand on les contrôle aux barrages que nous avons mis en place depuis le 13 novembre 2015. Même s’ils sont à Sospel ou à Menton, sur le territoire français, les règles du contrôle aux frontières s’appliquent. » Un raisonnement « hypocrite et contestable juridiquement », s’insurge Gérard Sadik, coordinateur au Comité inter-mouvements auprès des évacués (Cimade).

Malgré les obstacles, Alain et Camille tentent de maintenir le bien-être qui règne dans leur bâtisse surplombant une châtaigneraie, à Saint-Dalmas de Tende. « Parfois, j’ai l’impression d’être un gangster. Quand je pars faire passer des migrants, je fais un énorme bisou à mes enfants comme si je n’allais pas les voir pendant une semaine », soupire Alain, 55 ans. Depuis début novembre, le couple loge trois Erythréens qui se sont perdus dans la vallée. Aboubakar, 23 ans, de Guinée, habite avec eux depuis septembre. Lui s’est résolu à payer un passeur italien avec les 110 euros qui lui restaient, pour se rendre à Nice, où il a déposé sa demande d’asile. « C’est normal et plaisant d’ouvrir notre maison. On apprend beaucoup », affirme Camille, 32 ans, en étreignant Tedros. En 2013, cet homme de 28 ans a fui l’Érythrée, où le service militaire est obligatoire de 17 ans jusqu’au moins 40 ans. Après un périple de trois ans, il a été séparé de sa femme et de ses enfants en Italie il y a deux mois. Ils sont désormais en Allemagne. Bientôt, avec l’aide des « passeurs citoyens » de la Roya, Tedros reprendra sa route pour les retrouver. ■

### Des poursuites contestables

**L’aide à l’entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d’un étranger est passible de cinq ans de prison et d’une amende de 30 000 euros, selon la loi. Modifiée en 2006, elle stipule néanmoins qu’il ne peut y avoir de poursuites pénales si l’acte reproché s’est déroulé pour faire « face à un danger nécessaire à la sauvegarde de la vie ou de l’intégrité physique de l’étranger ». Remaniée une seconde fois en 2013, elle précise désormais que les « actions humanitaires et désintéressées », tels les soins médicaux ou l’hébergement, menées en vue de « préserver la dignité », ne sont plus considérées comme une infraction.**



## SCHUITEN & PEETERS MACHINES dessiner

EXPOSITION  
25 OCTOBRE 2016  
26 FÉVRIER 2017

MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS  
60 RUE RÉAUMUR PARIS 3<sup>È</sup>

arts-et-metiers.net  
#MachinesàDessiner